

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2022

Présents : JOLY Bernard, PERNOT Martine, BERTHAUD Lilian, PUYFAGES Mickael, VOISE Damien, MAGDELAINE/BOISSON Florence, TRE COURT-SAMSON Isabelle, PERRODIN Hervé, PELLETIER Béatrice, CARE-BUISSON Suzanne,

Excusé : COURVOISIER Sébastien, ROY Anthony qui donne pouvoir à PERRODIN Hervé et ADINS Baptiste qui donne pouvoir à PERNOT Martine

Secrétaire de séance : Martine PERNOT

Ouverture séance : 20H 30

- ✓ Approbation compte-rendu du 22 février 2022
- Délibération du Conseil municipal sur le compte administratif.

Le conseil municipal réuni sous la Présidence de Mme PERNOT Martine, adjointe au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021

dressé par M. JOLY Bernard, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés 2020	0.00	357 942.68	52 109.73	0.00	52 109.73	357 942.68
Opérations de l'exercice	366 644.63	555 360.35	500 900.98	364 789.35	867 545.61	920 149.70
TOTAUX	366 644.63	913 303.03	553 010.71	364 789.35	919 655.34	1 278 092.38
Résultats de clôture 2021	0.00	546 658.40	188 221.36	0.00	0.00	358 437.04
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	0.00	546 658.40	188 221.36	0.00	0.00	358 437.04
RESULTATS DEFINITIFS	0.00	546 658.40	188 221.36	0.00	0.00	358 437.04

BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT

Résultats reportés 2020	0.00	58 948.29	0.00	24 315.06	0.00	83 263.35
Opérations de l'exercice	52 009.81	57 481.56	10 890.72	49 263.00	62 900.53	106 744.56
TOTAUX	52 009.81	116 429.85	10 890.72	73 578.06	62 900.53	190 007.91
Résultats de clôture 2021	0.00	64 420.04	0.00	62 687.34	0.00	127 107.38
Restes à réaliser						0.00
TOTAUX CUMULES	0.00	64 420.04	0.00	62 687.34	0.00	127 107.38
RESULTATS DEFINITIFS	0.00	64 420.04	0.00	62 687.34	0.00	127 107.38

BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT CHAMPROND

Résultats reportés 2020	0.00	0.00	0.00	14 759.44	0.00	14 759.44
Opérations de l'exercice	7 320.50	7 320.50	16 060.38	0.00	23 380.88	7 320.50
TOTAUX	7 320.50	0.00	16 060.38	0.00	23 380.88	22 079.94
Résultats de clôture 2021	7 320.50	0.00	16 060.38	0.00	1 300.94	0.00
Restes à réaliser						0.00
TOTAUX CUMULES	7 320.50	0.00	16 060.38	0.00	1 300.94	0.00
RESULTATS DEFINITIFS	7 320.50	0.00	16 060.38	0.00	1 300.94	0.00

2°) Constate , aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les

du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du

bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

5°) Conformément à la loi, le maire quitte la salle pour le vote.

- Approbation des COMPTES DE GESTION dressé par Monsieur POUCHERET Renaud, Trésorier

L'assemblée délibérante:

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant la régularité des opérations,

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Après exposé du Maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

- Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part;

- **Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2021**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

BUDGET GENERAL

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SI	RESTES A REALISER 2020 D R	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 52 109.73 €		- € - €	- 136 111.63 €	- 188 221.36 €
FONCT	410 052.41 €	52 109.73 €		188 715.72 €	546 658.40 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	546 658.40 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	188 221.36 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	358 437.04 €
Excédent d'investissement reporté	
Total affecté au c/ 1068 :	188 221.36 €

BUDGET ASSAINISSEMENT

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SI	RESTES A REALISER 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			D R		
INVEST	24 315.06 €		- €	38 372.28 €	62 687.34 €
			- €		
FONCT	58 948.29 €	- €		5 471.75 €	64 420.04 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	64 420.04 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	64 420.04 €
Excédent d'investissement reporté	62 687.34 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €

BUDGET LOTISSEMENT CHAMPROND

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SI	RESTES A REALISER 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			D R		
INVEST	14 759.44 €		- €	- 16 060.38 €	- 1 300.94 €
			- €		
FONCT	- €	- €		- €	- €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2021	
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Excédent d'investissement reporté	- €
Total affecté au c/ 1068	- €
	- 1 300.94 €

Résultat d'exécution du budget principal, budget assainissement, et du budget lotissement

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				D R		
TOTAL	455 965.47 €		80 387.74 €		- €	484 243.48 €

- **Vote des taux 2022**

Monsieur le Maire rappelle les taux de fiscalité locale de 2021 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 45.33 %
 Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42.05 %

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Article 1^{er} : décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2021 et de les reconduire à l'identique sur 2022 soit :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 45.33 %
 Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 42.05 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Article 2 : charge Monsieur le Maire de procéder à la notification de cette délibération à l'administration fiscale.

- **Vote du budget primitif**

Le Conseil municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Bernard JOLY vote à l'unanimité les propositions nouvelles de budget primitif de l'exercice 2022 comme suit :

Investissement : Dépenses : 999 221 €	Recette : 999 221 €
Fonctionnement : Dépenses : 894 338 €	Recette : 894 338 €

- Vote du budget ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Bernard JOLY vote à l'unanimité les propositions nouvelles de budget assainissement de l'exercice 2022 comme suit :

Investissement : Dépenses : 144 863 € Recette : 144 863 €

Fonctionnement : Dépenses : 121 770 € Recette : 121 770 €

- Vote du budget Lotissement Champrond

Le Conseil municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Bernard JOLY vote à l'unanimité les propositions nouvelles de budget lotissement Champrond de l'exercice 2022 comme suit :

Investissement : Dépenses : 143 363 € Recette : 143 363 €

Fonctionnement : Dépenses : 133 262 € Recette : 133 262 €

- Cartes avantage jeune

Dossier présenté par M. le Maire,

Vu l'action menée en 2021 ;

M. Le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire son action de solidarité en offrant une carte-jeunes aux personnes âgées de 3 à 23 ans sur inscription à la mairie.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'acheter pour l'année 2022 les cartes avantage jeunes proposées par le conseil départemental du jura et de les offrir aux jeunes de la commune de 3 à 23 ans (nés entre 1999 et 2019). La commune décide de fixer les modalités de réservation des cartes comme suit :

_ Pré-inscription en mairie obligatoire en mai- juin 2022

_ Une attestation sur l'honneur de résidence sera établie car seuls les enfants résidant dans la commune bénéficieront de la gratuité de la carte

_ La carte sera distribuée aux enfants de 3 à 23 ans sans justificatif étudiant

Le nombre de cartes annuelles, variera en fonction de l'évolution de la demande et des variations de population. Le Maire reste seul juge de l'opportunité de la dépense.

- Informations Diverses :

- **Droit de préemption :** Parcelle AH 166 : au village : Le Conseil ne préempte pas
Parcelle AH 83 : 24 rue du Faubourg : Le Conseil ne préempte pas
Parcelle AH 503 : au village : Le Conseil ne préempte pas

- **Val de Seille Paysage :** Un devis a été signé pour effectuer l'entretien des espaces verts. D'un montant de 810€ HT par tonte régulière à savoir : le parc, stade Berthet, salle multi-activités, tour de l'église... et d'un montant de 900€ par tonte mensuelle à savoir : lotissement des Hayers, Route de Baudin, coulée verte...

- **Journée citoyenne :** Elle aura lieu le 9 avril : rendez-vous à 8h en mairie. Il est prévu le nettoyage des vannes ainsi que le nettoyage de l'espace des jeux stade Berthet.

- **Elections présidentielles :** Pour le 2^{ème} tour, nous manquons de bénévoles pour tenir le bureau de vote.

- **Date du prochain conseil :** 19 avril à 20h30

Levée séance 22h50

Le Maire, Bernard JOLY



(Handwritten signature of Bernard Joly)

